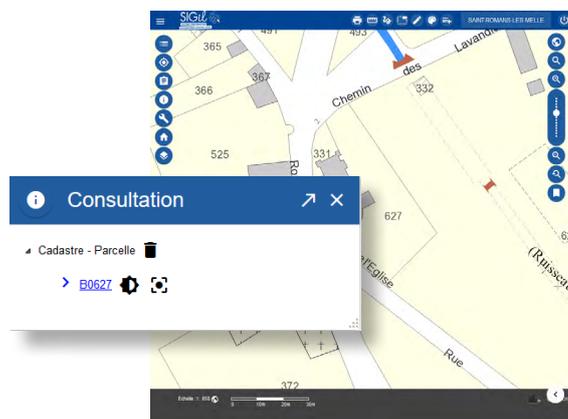


Afficher les renseignements d'une parcelle

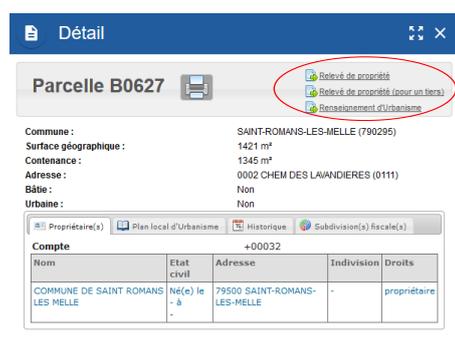
1. Se localiser au niveau d'une parcelle.
2. Cliquer sur la parcelle dont vous souhaitez consulter les informations cadastrales.
3. Cliquer sur le numéro de la parcelle dans la fenêtre « Consultation ». 



4. La fiche parcelle s'ouvre.

La fiche de la parcelle vous donne les indications suivantes :

- Numéro de parcelle.
- Superficie.
- Adresse.
- Nom du propriétaire.
- État civil.
- Descriptif de l'habitation.

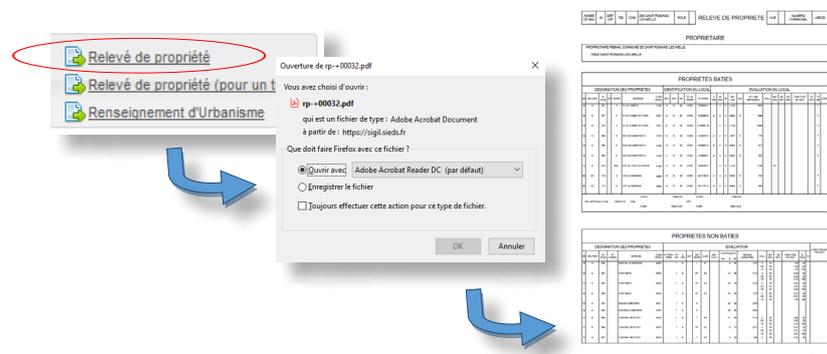


Astuce

Le relevé de propriété et le renseignement d'urbanisme sont disponibles en haut à droite de la fiche parcelle.

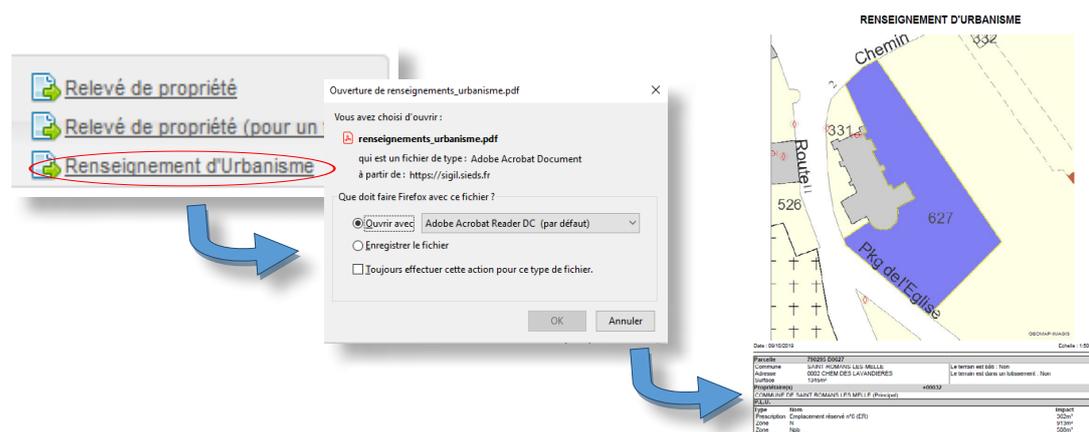
Afficher les renseignements d'une parcelle

1. Cliquer sur « **Relevé de propriété** » dans la fiche de la parcelle.
2. Le relevé de propriété s'ouvre dans Adobe Reader : cliquer sur « **OK** » pour ouvrir le document.
3. Vous pouvez l'imprimer.



Renseignements d'urbanisme (RU)

1. Cliquer sur « **renseignement d'urbanisme** » dans la fiche de la parcelle.
2. Création automatique de la fiche de renseignement d'une parcelle comprenant les éléments suivants :
 - Une carte de la parcelle avec l'échelle et la date.
 - Des informations sur la parcelle :
 - Son numéro, son adresse et sa surface.
 - Si le terrain est bâti ou non.
 - Le nom du propriétaire.
 - Les informations du document d'urbanisme.



Les fiches astuces du SIGil sont disponibles en ligne sur notre site Internet : www.sieds.fr